



**HAL**  
open science

# L'inscription médiatique de l'intersexuation et de la transidentité dans la thématique des tests de féminité en télévision

Karine Espineira

► **To cite this version:**

Karine Espineira. L'inscription médiatique de l'intersexuation et de la transidentité dans la thématique des tests de féminité en télévision. Quand la médiatisation fait genre. Médias, transgressions et négociations de genre., hors-série, L'Harmattan, pp.164-179, 2014, Cahiers de la transidentité, 978-2-343-04197-1. hal-01081634

**HAL Id: hal-01081634**

**<https://hal.science/hal-01081634>**

Submitted on 10 Nov 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

---

## L'inscription médiatique de l'intersexuation et de la transidentité dans la thématique des tests de féminité en télévision

Karine Espineira, Université de Nice Sophia Antipolis

Première scène : Un homme en blouse blanche met la main aux fesses d'une joueuse de tennis à en juger sa tenue : tennis, minijupe et raquette à la main. Elle se retourne et gifle le médecin. Imperturbable, ce dernier prend note et émerge la colonne intitulée « Femme ». Seconde scène : une souris est introduite dans la pièce dans laquelle se trouve la joueuse de tennis. Elle pousse un cri et trouve refuge sur une chaise. Le médecin émerge à nouveau la colonne Femme. Troisième et dernière scène : une photo de Jean-Louis Bory<sup>1</sup> est montrée à la sportive. Elle fuit. Cette fois le médecin émerge la colonne « Homme ».

Nous venons de décrire dans les grandes lignes un sketch de la rubrique sportive de l'émission de la collection « La lorgnette », diffusée le 29 mai 1977<sup>2</sup>. Le contexte doit être dit : le tournoi de Roland-Garros s'ouvre en cette période et regroupe les joueurs et joueuses professionnels du monde entier. Dans le tournoi féminin, la personne de Renée Richards est l'une des attractions de la quinzaine. Qualifiée de « joueuse transsexuelle », elle participe au tournoi féminin. C'est l'occasion pour la « joyeuse et impertinente équipe de *La lorgnette* » de nous proposer un test de féminité de leur cru, suivi d'un échange entre Jacques Martin et Stéphane Collaro : « Pouvez-vous expliquer à nos téléspectateurs ce qu'est une joueuse transsexuelle ? » interroge le premier. Collaro répond : « C'est comme si vous partiez du principe que vous vous faites opérer et vous êtes la rédactrice en chef ! ». Avec ce premier exemple, on peut avancer l'idée que ce sont des critères de genre (non pensés comme tels à l'époque) qui fondent le principe de la grille de lecture de ce que serait un homme ou une femme, et non pas le sexe biologique dont l'examen n'est pas envisagé. Remarquons

---

<sup>1</sup> L'un des chroniqueurs de la collection « La Lorgnette ».

<sup>2</sup> Titre propre : *Actualités sportives*, collection : La lorgnette, Antenne 2, 29.05.1977.

aussi que dans la fiche d'archivage de l'émission à l'Institut National de l'Audiovisuel, figurent parmi les descripteurs les termes d'*intolérance* et de *misogynie*. Doit-on y voir l'expression et la marque d'une double subjectivité : celle d'une intolérance présumée ou déjà constatée envers les personnes transgenres et d'une discrimination des femmes par le truchement du changement de genre (appelé « changement de sexe » jusque très récemment) ? Les pistes sont nombreuses avec l'analyse de nombreux documents concernant les tests de féminité. Ces « tests » ne se cantonnent pas aux seuls critères de la biologie. Il est beaucoup question de genre. Nombreux sont en effet les mécanismes nous évoquant les critères d'une « bonne féminité » ou d'une « bonne masculinité » où finalement les chromosomes ont bien peu d'importance.

L'étude que nous proposons va s'appuyer d'une part sur le décryptage de documents audiovisuels visionnés à l'INA, et d'autre part sur des analyses de discours et des analyses sémiologiques éclairées par les données issues des développements scientifiques, associatifs et militants des questions relatives à l'intersexuation et à la transidentité. Il nous est impossible de parler d'un *corpus ad hoc* et il nous faut préciser comment les documents audiovisuels ont été regroupés. Une précédente recherche dans les bases archives de l'INA avait constitué un corpus très important. La méthodologie avait consisté à former un terrain d'étude de la matière télévisuelle pour étudier la construction médiatique des transidentités. Parmi les documents ramenés par une recherche par mots-clés dans les titres des émissions, les résumés et les descripteurs des fiches de l'INA, un certain nombre avait un lien direct avec le sport, les tests de féminités et l'intersexuation. Chacun de ces documents a été ramené par des descripteurs comme transsexualité et transsexuel, sexualité et transsexualité, toujours associés à la personne d'Erik Schinegger. Nombreux sont donc les documents audiovisuels concernant spécifiquement l'actualité sportive, bien que l'on compte des émissions de talk-show et de débat. Nous nous proposons d'étudier la façon dont l'information informe quand elle ne possède ou ne maîtrise pas le vocabulaire adéquat. Le cas de l'intersexuation et des intersexes est à cet égard criant.

## **1. Intersexuation et transidentité : du lieu commun à la définition scientifique**

Dans l'introduction de l'ouvrage *Ni homme ni femme : Enquête sur l'intersexuation*, Julien Picquart a ces mots : « On est dans le domaine du secret, du mystérieux, mais aussi du doute et de l'angoisse. Nos repères se

font moins sûrs, nos certitudes vacillent. Et si les choses étaient plus compliquées qu’on ne veut bien le croire, qu’on ne veut bien le dire ? Est-ce réellement si facile que cela de définir, et distinguer l’homme de la femme ? » (Picquart, 2009 : 12). Il ajoute : dès les premières lignes du chapitre *Intersexes et Hermaphrodites* : « Le point commun des huit personnes qui témoignent ici est de ne pas pouvoir se situer aisément dans la différence des sexes telle que la plupart des gens la vivent. Hommes/Femmes : cette opposition binaire ne leur semble pas toujours pertinente pour se présenter ou se parler à eux-mêmes. Ils se disent plutôt *intersexe*, *hermaphrodite*, *intergenre* sans que de l’un à l’autre, la définition de ces mots ne soit systématiquement la même ». Nous donnons ainsi la mesure de la complexité de ces questions sans définitions préalables. Intéressons-nous maintenant à la définition de type dictionnaire.

Le Larousse définit ainsi le terme *intersexualité* : « État d'un individu chez lequel coexistent des caractères sexuels mâles et femelles. (Dans l'espèce humaine, il s'agit de l'hermaphrodisme et du pseudo-hermaphrodisme.) »<sup>3</sup>. Pour l’adjectif/nom *Intersexué-e* la définition n’est pas moins intéressante : « Se dit d’un individu qui commence son développement avec son sexe génétique mais l’achève avec le sexe opposé, et qui, de ce fait, présente un aspect intermédiaire entre le mâle et la femelle de son espèce » ; « Se dit d’un individu présentant des caractères d’intersexualité ». Nous pouvons estimer que la première partie de la définition pourrait s’appliquer aux personnes dites « transsexuelles », appuyant ainsi l’idée que le transsexualisme serait bien un concept et une pratique médicale. Nous changeons bien de registre quand nous parlons des identifications trans ou transgenre par exemple et dans le cas avéré d’une « identification de genre trans » le suffixe –sexuel/le serait donc bien un non-sens.

Vincent Guillot écrit : « Il me semble qu’au sujet de l’intersexualité, la question n’est pas *celuiquiestlemoins* mais *celuiquise penseplus* ». Ce n’est pas nous que vous interrogez mais vous que vous n’osez pas questionner [...] La littérature médicale est abondante sur les intersexes. Les praticiens y font généralement le constat de leur insatisfaction, se posent des questions, mais ne remettent jamais fondamentalement en cause leurs pratiques » (Guillot, 2013 : 31). La pensée de Curtis Hinkle recueillie en entretien par Maud-Yeuse Thomas encourage aussi au questionnement : « Qu’avons-nous à offrir à la société si nous arrêtons quelques traitements médicaux et

---

<sup>3</sup> *Larousse Illustré*, version numérique, édition 2011.

disparaissons à nouveau tandis que la société continue à nous catégoriser de force et insiste pour que nous respections des normes qui ne sont ni réalistes, ni naturelles, en utilisant violence et propagande sexiste pour conserver ce système humain ? » (Hinkle, Thomas, 2013 : 62). L'ensemble du travail de Mauro Cabral engage lui aussi à une réflexion sur la « subjectivité intersexe » et de ses rapports avec le discours médical, notamment dans son « dialogue d'introduction à l'intersexualité » (Cabral, 2003 et 2005).

Nous allons nous centrer sur la télévision en débutant avec une illustration donnée par un appel à témoin. En France, l'émission *Zone Interdite* s'est intéressée à l'intersexualité en janvier 2007, avant l'affaire Caster Semenya, athlète sud-africaine soupçonnée de tricherie et qui s'est avérée être intersexe (Bohuon, 2009 ; Montañola et Olivesi, 2012). L'émission « Temps présent »<sup>4</sup> (magazine de la chaîne Suisse RTS) consacre une émission au sujet (29 octobre 2009) ainsi résumée : « Le cas litigieux de l'athlète sud-africaine Caster Semenya a mis au grand jour le destin douloureux des intersexes, celles et ceux qui naissent ni homme, ni femme. La mythologie grecque les a dénommés hermaphrodites, le langage politiquement correct d'aujourd'hui dit qu'ils/elles sont "né-es avec une ambiguïté sexuelle". Quelle que soit leur appellation, les intersexes vivent souvent mal leur particularisme. Au point que certain(e)s d'entre eux s'organisent en association pour faire entendre leur demande : l'arrêt des pratiques médicales et chirurgicales destinées à assigner à coup de bistouri un sexe à la naissance. Et s'il n'y avait pas urgence à devenir fille ou garçon ? Au Centre Hospitalier Universitaire Vaudois à Lausanne, un groupe multidisciplinaire s'interroge et propose de différer le moment du choix. Seules les opérations nécessaires au bon développement physique de l'enfant sont pratiquées. Parents et médecins choisissent un "sexe social" pour permettre à l'enfant de grandir mais aucune opération irréversible n'est pratiquée ».

Inspirée peut-être par un discours compréhensif, voir progressiste, la chaîne M6 semble vouloir à son tour revenir sur ces événements dans le cadre de son magazine phare *Zone Interdite*. La journaliste de chaîne française n'a pas manqué de voir le magazine de ses confrères suisses. Nous transcrivons le post daté du 29 octobre 2009 recueilli sur le forum de RTS :

---

<sup>4</sup> Émission *Entre deux sexes*, collection « Temps Présent », RTS (Radio Télévision Suisse), [En ligne], accès et disponibilité : <http://www.rts.ch/emissions/temps-present/sante/1261612-entre-deux-sexes.html>, [consulté le 10 novembre 2009].

*Je me permets de vous contacter parce que je suis journaliste pour la télévision française. Pour l'émission zone interdite, sur M6, je prépare un reportage sur l'intersexualité. J'ai été très choquée par la façon répugnante dont l'athlète Sud-Africaine Caster Semenya a été traitée cet été. J'ai donc lu le livre de Julien Picquart (« Ni Homme ni Femme ») qui m'a beaucoup touchée. Voilà comment j'ai décidé de réaliser ce reportage : ma conviction est que pour faire changer les choses, les mentalités, les pratiques, les lois... il faut faire connaître. Et je trouve qu'en France, nous sommes très en retard dans ce domaine. Étant en contact avec les professeurs Ansermet et Meyrat, ils m'ont orientée vers le reportage dans lequel se confie votre frère. D'après ce que j'ai compris, vous et votre frère habitez à Paris (comme moi), j'aimerais beaucoup vous rencontrer l'un et l'autre (ou au moins vous parler au téléphone), sans aucun engagement de votre part en ce qui concerne mon reportage. Est-ce possible ?<sup>5</sup>*

On lit un message assez critique et documenté sur la condition des intersexes en France notamment. La journaliste en question fait son travail bien entendu, se donne les moyens de ses objectifs : obtenir des témoignages. La sincérité du propos est probable, comme l'indique l'engagement supposé traduit par l'emploi du Je subjectif (et de la formule (« j'ai été beaucoup touchée »). Retracer cet épisode de la fabrication d'une émission de télévision, nous permet d'illustrer l'idée que la question n'est pas figée.

Les cas d'intersexuations dans le sport sont donc révélés par les tests de féminités et traités avec plus ou moins de dignité par les autorités sportives. Nous référer aux travaux d'Anaïs Bohuon nous permet de lier la question de l'intersexuation et des tests de féminités : « Les changements dans les critères du test de féminité (les organes génitaux, la présence d'un deuxième chromosome X, puis celle du chromosome Y) montrent les multiples dimensions du sexe biologique et la difficulté à localiser le "vrai" sexe d'une personne. Cette difficulté se transforme en impossibilité lorsque les personnes se révèlent être intersexes<sup>6</sup>, et donc inclassables en mâles ou

---

<sup>5</sup> Le post date du 1<sup>er</sup> novembre 2009. La discussion en ligne se trouve sur le forum dédié à l'émission. Ces espaces de discussions sont aujourd'hui répandus et étendus à la plupart des talk-shows, émissions et magazines d'information et de reportages, [En ligne], accès et disponibilité : <http://www.rtsforum.ch/tp/thread-287440-famille-ensemble-contre-politique-normalit>, [consulté le 10 novembre 2009].

<sup>6</sup> Note de Bohuon : Selon certains médecins spécialistes (Simpson, Ljungqvist, de la Chapelle et al., 1993}, la plupart des athlètes suscitant des doutes quant à leur

femelles<sup>7</sup> » (Bohuon, 2008 : 83). Ces cas ne sont pas rares souligne Bohuon, et ils « remettent en cause l'affirmation d'une bicatégorisation sexuée, que ce soit au niveau des appareils génitaux, c'est-à-dire de l'anatomie, au niveau des gonades (testicules, ovaires) ou des chromosomes (XX ou XY) »<sup>8</sup>. Anaïs Bohuon précise : « nombre de chercheuses féministes, biologistes, sociologues et historiennes des sciences, ont souligné l'impossibilité de déterminer de façon univoque le sexe biologique de tous les individus, intersexes et non intersexes (Peyre, Wiels et Fanton, 1991 ; Kraus, 2000 ; Fausto-Sterling, 2000 ; Lowy, 2003 ; Dorlin, 2005). Si la société ne retient institutionnellement et culturellement que deux sexes, ceux-ci ne sont pas donnés par la biologie » (Bohuon, 2008 : 84). Bohuon estime que l'intersexualité est « une question non résolue » du fait que les personnes intersexes soient non seulement des compétitions mais aussi du fait du désintérêt des médecins pour la question de l'intersexualité considérée « comme un problème très difficile à gérer ».



Source : <http://home.nordnet.fr/scharlet/linterse.htm> (11 juin 2014).  
Crédits photo : domaine public.

appartenance de sexe présentait, en réalité, des variations par rapport au développement dit « normal » des organes génitaux, à savoir leur sexe apparent et leur sexe gonadique (ovaires ou testicules}.

<sup>7</sup> Note de Bohuon : Voir en particulier l'article de Vincent Guillot, « Intersexes : ne pas avoir le droit de dire ce que l'on ne nous a pas dit que nous étions », dans le Grand Angle de ce numéro. [N.d.l.r.].

<sup>8</sup> *Ibid.*

## 2. Les tests de féminités : dynamiques de pouvoir sur le terrain du genre

Parmi les études consacrées aux tests de féminités, les travaux d'Anaïs Bohuon et de Kath Woodward sont incontournables. Grégory Quin n'hésite pas à les associer, il écrit : « Pour Anaïs Bohuon, l'histoire du test de féminité révèle toutes les ambiguïtés des discours et des dispositifs entourant les pratiques sportives féminines ; des discours et des dispositifs fortement prescriptifs » (Quin, 2013). Gregory Quin écrit que cette posture est partagée par Kath Woodward : « les athlètes féminines sont de véritables contradictions car tiraillées entre les impératifs de la pratique sportive de haut niveau (entraînement, musculation, etc.) et leurs vies de jeune femme, pour le dire autrement "les sportives doivent être des dieux du stade tout en gardant une taille de guêpe et en restant des fées du logis" ». L'idée de « prescription », écrit-il, est renforcée par l'idée d'un « confinement » – à l'hétérosexualité, par un rappel récurrent des critères de la féminité (beauté, séduction, faiblesse) réactualisés dans les commentaires journalistiques (sur le maquillage, les vêtements, le rapport à l'entraîneur-homme, etc.) ». Une question s'impose : Pourquoi pratiquer des tests de féminité sur les athlètes ?

C'est le journaliste Christophe Martet (yagg.com) qui va la poser. Anaïs Bohuon explique : « Deux éléments majeurs ont mené au test de féminité. Le premier intervient dans les années 1930. Certaines sportives font l'objet d'une violente remise en cause lors d'épreuves d'athlétisme, en raison de morphologies jugées trop masculines : elles ont "trop de muscles", des épaules "baraquées" ou "trop carrées", "pas assez de poitrine", des "hanches gommées" ou encore une pilosité "anormalement abondante". Ces athlètes se rapprochent des hommes, non seulement par le physique mais aussi par les performances : leurs records extraordinaires réduisent de plus en plus l'écart entre les sexes » (Bohuon, 2012). Elle rappelle le contexte politique, comme deuxième élément majeur ayant conduit au test de féminité : « Le corps des athlètes féminines est devenu l'un des terrains privilégiés de la Guerre froide à partir des années 50. Et ce sont ces tests de féminité qui ont alors été érigés en grands arbitres, afin de "réguler" cet antagonisme latent Est/Ouest »<sup>9</sup>.

Souvenons-nous que les champions et les championnes du bloc de l'Est s'imposent alors dans de nombreuses disciplines olympiques. Bohuon précise ainsi qu'en « ce qui concerne les femmes, leurs musculatures saillantes représentent des gabarits hors normes. Contre l'Ouest, contre le capitalisme et les États-Unis, la démonstration de force des sportives du bloc soviétique s'apparente à un autre modèle, non seulement de féminité mais

---

<sup>9</sup> Anaïs Buhon, yagg.com, *op. cit.*

aussi de libération des femmes ». Elle souligne que l'Ouest va alors organiser sa *riposte* sur *le terrain du genre* : « la féminité devient alors un enjeu normatif majeur, un idéal contradictoire et une véritable arme politique anticommuniste. Les compétitrices du bloc de l'Est, surentraînées et surhormonées, sont dénoncées par les autres délégations et deviennent la cible des autorités olympiques qui veulent protéger les "authentiques" sportives et développent à partir de la fin des années 60 des "tests de féminité" »<sup>10</sup>. Suivant la pensée de Bohuon la vision de la féminité est aussi politique. Les femmes mises majoritairement en cause seraient non-occidentales, marque d'un antagonisme Nord-Sud succédant à l'antagonisme Est/Ouest. Nous pensons inéluctablement à ce tableau récapitulatif des médailles non plus désormais montré en fin du journal télévisé du soir mais désormais communiqué en *temps réel*, tout comme à la nationalité et l'ethnie de ces athlètes sur lesquelles pèse parfois le soupçon. Sur le terrain des normes il est question de la définition de ce que serait « une vraie femme ». Bohuon écrit : « Si les médecins rencontrés ont donné des réponses très variables sur ce qu'ils entendaient par "vraie femme", tous s'accordent néanmoins, quels que soient leur domaine et leur niveau d'exercice, à dire qu'en premier lieu "une vraie femme" [...] c'est quelqu'un qui a toutes les capacités à enfanter (Dr G.) » (Bohuon, 2008 : 86).

Les questionnements ne portent pas seulement sur la morphologie des athlètes féminines mais aussi sur les comportements attribués à « l'identité sexuelle ». La question pose la question des normes sociales auxquelles les médecins n'échappent pas dans leur travail. Les femmes sont définies sur des traits psychologiques dits, estimés ou encore perçus comme *féminins* : « douceur, compréhension, patience sont à nouveaux évoqués ». Bohuon précise : « Il en va de même du point de vue physique : pour évoquer la femme sportive, les médecins reviennent à plusieurs reprises sur les canons traditionnels de la féminité » (Bohuon, 2008 : 89). L'analyse de la chercheuse est illustrée par les retranscriptions de médecins qui dénie leur propre dire.

Les travaux de Bohuon et Woodward se concentrent sur les Jeux Olympiques. On constate que chaque pic de médiatisation des tests de féminité correspond aux périodes d'Olympiades. Kath Woodward questionne la façon dont le « genre est construit et reconstruit, [et quelles sont] ses relations avec la gouvernance et la culture du monde du sport, et tout particulièrement pendant les Jeux Olympiques » (Woodward, 2012). En

---

<sup>10</sup> Anaïs Buhon, [yagg.com](http://yagg.com), *op. cit.*

ce début des Jeux Olympiques d’hiver de Sochi (du 7 au 23 février 2014), une première analyse de données prises « à la volée » conduit à considérer les commentaires des chroniqueurs sportifs - particulièrement quand ils s’intéressent aux sportives. Ils témoignent de nombreuses constructions et reconstructions de genre : la « féminité » (le physique) des athlètes au regard de leurs performances ; traits de caractères déduits des physiques ; commentaires sexistes, etc. En remontant le temps jusqu’aux *JO d’Albertville* en 1992, nous allons voir que la France, comme pays organisateur, a été aussi le terrain de l’un des épisodes de cette dynamique et le théâtre d’une nouvelle polémique.

### **3. Médiatisation des « tests de féminité » au prisme du cas Erik/Erika Schinegger**

La matière audiovisuelle qui forme notre corpus concernant l’intersexuation directement ou indirectement a été ramenée par des descripteurs comme transsexualité et transsexuel, sexualité et transsexualité, toujours associés à la personne d’Erik Schinegger. Nous allons procéder chronologiquement en ne perdant jamais de vue dans ce déroulé les éléments mis en lumière précédemment.

Le journal télévisé de 20 heures d’Antenne 2 du 18 novembre 1988 reçoit en plateau Marielle Goitschel<sup>11</sup>, championne de ski, l’une des héroïnes de l’équipe de France aux Jeux Olympiques d’hiver de Portillo au Chili, en 1966. Marielle Goitschel vient de recevoir symboliquement à Vienne la médaille d’or « rendue » par Erik Schinegger, « ex Erika » : « qu’il ou elle avait remportée devant Marielle ». Si la championne qualifie de difficile l’itinéraire d’Erik, elle pointe la responsabilité des fédérations sportives. Le sujet est illustré par des images d’archives. Pour une personne familiarisée, ne serait-ce que modestement avec les questions intersexes et transidentitaires, les commentaires apparaissent très approximatifs, voir erronés. Le sujet est rediffusé sous une forme raccourcie dans l’édition de la nuit (« Goitschel-médaille d’or » sujet rediffusé : JA2 - Durée : 00:01:01<sup>12</sup>) : « C’était il y a 22 ans... », des images d’archives noir et blanc montrent le podium avec Erika (médaille d’or), Marielle Goitschel (argent) et Annie Famose (bronze). Suit une séquence à l’ambassade à Vienne. « Cette fois Erika devenue depuis Monsieur Schinegger remet à Marielle cette fameuse

---

<sup>11</sup> Titre propre : *Plateau Marielle Goitschel*, collection : JA2 20H, Antenne 2, 18.11.1988.

<sup>12</sup> Le timecode : 00:01:01 correspond à heures:minutes:secondes.

médaille d'or qu'il avait un peu usurpé en 66 ». On dit aussi d'Erik qu'il est marié et père. On retiendra de cette première journée de médiatisation les expressions « tests anti-transsexuels » associés aux « tests anti-dopage », ainsi que la confiance de Marielle : « on l'appelait Antoine » (Erika).

Le lendemain, l'édition de la nuit de TF1 consacre à la remise de médaille un traitement similaire<sup>13</sup>. On retrouve les images de l'ambassade à Vienne. On note un plan américain d'Erik Schinegger doublé de l'incrustation du visage « d'Erika en 66 ». Les images d'archives montrées sont les mêmes que celles de la veille. Le 20 novembre, TF1 place cette fois le sujet dans l'édition de 20 heures<sup>14</sup>. D'entrée de jeu est rappelée la remise de médaille à Vienne. Le sujet semble plus documenté et le cas de Renée Richards, devenue depuis « l'entraîneur » de la championne Martina Navratilova, est évoqué et illustré par des images d'archives. On explique « qu'une opération » avait rétabli « sa véritable nature ».

Une semaine plus tard, sur la première chaîne, a lieu un plateau Erik Schinegger<sup>15</sup> dans le cadre de l'émission « Sport dimanche soir » animé par le journaliste sportif Hervé Duthu. Erik, « quand il était une femme fut championne du monde » dit le commentaire. Ce dernier est venu parler de son livre et « de son expérience de la transsexualité ». Sont présentes Renate (sa femme) ainsi que son amie Marielle. Erik raconte :

« J'ai été élevé comme une fille. Sur le plan physique, on ne voyait aucune différence extérieurement. Aux tests des JO, on s'est aperçu que quelque chose clochait. Plus tard nous avons compris que mon deuxième moi luttait contre le premier. Je n'avais pas de poitrine. Je le dis dans mon livre. Médicalement j'étais un homme et à ma naissance il y a beaucoup de choses que l'on n'a pas vues. À la puberté, on s'est aperçu que je n'avais pas de poitrine, alors je me suis jetée dans le sport. L'idée que j'étais un homme ne m'avait jamais effleurée. J'ai toujours été convaincu d'être une femme. Je me donnais à penser que j'étais lesbienne (...) Après mon intervention chirurgicale, cela a aussi été très dur et un monde s'est effondré autour de moi (...) À 20 ans, j'ai rencontré ma femme qui m'a renforcé. Notre fille Claire nous a rapprochés encore plus ».

---

<sup>13</sup> Titre propre : *Goitschel / Schinegger*, collection : IT1 Nuit, TF1, 19.11.1988.

<sup>14</sup> Titre propre : *Ils ou elles*, collection : IT1 20H, TF1, 20.11.1988.

<sup>15</sup> Titre propre : *Plateau : Erik et Renate Schinegger*, collection : Sport Dimanche Soir, TF1, 27.11.1988.

Le sujet<sup>16</sup> qui cadre cette interview dont nous ne donnons qu’un aperçu est marqué comme les précédentes (et à tort) par la notion de « changement de sexe ». On retrouve les inévitables images d’Erika sur le podium de Portillo, suivies d’une rétrospective de « cas analogues » depuis 1932 : Stanislaw Walasiewicz, Helen Stephens, Zdena Koubkova, Dora Ratjen, Léa Caurla, Claire Bressolles, Ewa Klobukowska, les sœurs Tamara et Irina Press parmi d’autres athlètes. On relève l’absence des termes « intersexualité », « intersexuel », « intersexuation ». Les cas d’intersexuations et de « transsexualité » sont associés sans distinction aux cas de tricheries avérées ou supposées.

Le journal de 13 heures d’Antenne 2 du 26 novembre 1991 titre son sujet « Test féminité ». Il s’agit d’un document hors corpus, puisque sans descripteur et trouvé en suivant une référence relevée dans une autre fiche. Un chiffre est avancé en introduction : « En 1964, aux JO de Tokyo près de 27 % des athlètes étaient morphologiquement et moléculairement plus masculins que féminins ». L’emploi du terme « moléculairement » ne passe pas inaperçu. Le PDG de Bioprobe Systems, Philippe Lebacqz, précise que l’on parle d’un test permettant de mettre à jour le « gène qui rend compte clairement du fait que l’on soit un homme ou une femme ». Ces propos sont tenus à quelques mois des Jeux Olympiques d’Albertville.

Un autre document hors corpus est le JT de 13H de TF1 du 27 novembre, l’intitulé du sujet est une nouvelle fois « Test féminité ». Le cas Erik/Erika est à nouveau évoqué et on retrouve les mêmes images d’archives déjà décrites. On retiendra cette exclamation de Jean-Pierre Pernaut : « On se demande si les femmes sont bien des femmes ». Les références à la tricherie et aux cas frauduleux sont toujours monnaie courante et l’hypothèse de cas d’intersexuation est toujours absente. Un médecin aura ce mot : « On peut avoir un Y mais tout de même rester une femme dans de rares cas ».

Toujours hors corpus, le 27 janvier 1992, France 2 titre « Tests de féminité », un sujet consacré à la pétition de 22 chercheurs opposés aux tests de féminités grâce aux progrès de la génétique moléculaire. Parmi eux, deux prix Nobel, Jean Dausset et François Jacob. Ce jour, le Comité Consultatif National d’Éthique rend un avis défavorable en concluant : « si la pratique de ce test génétique était admise, on assisterait sans tarder à sa généralisation

---

<sup>16</sup> Le sujet a une fiche propre : Titre propre : *Changement sexe sport rétro*, descripteurs : sport ; sexualité ; transsexualité ; athlète ; Schinegger, Erik ; Schinegger Erika.

au profit d'une discrimination organisée entre les individus et au détriment de leur liberté»<sup>17</sup>. France 3 relaie l'information dans le *19/20*. À deux semaines de l'ouverture, le CIO demande expressément un test de féminité dont l'un des objectifs déclaré est d'identifier les athlètes « transsexuelles ».

Le journal de 20 heures de TF1 donne le ton avec les images d'un laboratoire d'analyse et sa technologie de pointe à l'œuvre. Une animation illustre les chromosomes mâle et femelle. Claire Chazal prononce le mot « polémique » tandis que le généticien Axel Kahn (Inserm) explique qu'il y a « plusieurs sexes » mais que pour le CIO seul « le sexe hormonal est important », les autres n'étant pas « pertinents »<sup>18</sup>. Il précise qu'un test hormonal doublé d'un examen physique devrait régler le problème. Mais trois jours plus tard, dans le journal de 20 heures de TF1, on ne titre plus « test de féminité » mais de « test génétique ». Notons que le sujet qui était relégué en fin de journal migre au fil des semaines jusqu'à faire l'ouverture des journaux télévisés. La polémique devient réelle. Le Comité National d'Éthique et le Conseil de l'Ordre des médecins ont donné un avis défavorable à l'utilisation des tests génétiques « destinés à confirmer le sexe des concurrentes aux JO d'Albertville »<sup>19</sup>.

Nouvelle rétrospective avec les images d'archives désormais connues des « sportives femmes qui se sont révélées être des hommes » : Erika Schinegger, Stella Walasiewicz, les sœurs Tamara et Irina Press, Eva Klobukowska, Lea Caural et Claire Bressoles (« devenus ensuite Léon et Pierre »), et Renée Richards. Le test génétique serait légitimé par un « tri » nécessaire « entre celles qui seraient de vraies femmes et les autres », l'on parle de « l'ère des fausses femmes », et les mots « fraude », « tromperie » et « tricherie » sont récurrents. Sont interviewés Axel Kahn (Inserm), Louis René (Président du CNOM) et le Professeur Jean Bernhart (Président du CNE). Tous les trois vont dans le même sens et soulèvent les conséquences psychologiques de ces tests surtout dans le cas d'un résultat inattendu pour l'athlète. On peut ne pas se savoir intersexe. Jean Bernhart parle ainsi de la révélation de cas d'intersexualité méconnue même de la personne. Une version écourtée du sujet sera rediffusée dans le journal de la nuit.

---

<sup>17</sup> Comité Consultatif National d'Éthique, [En ligne], accès et disponibilité : <http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/avis030.pdf>, [consulté le 5 août 2013].

<sup>18</sup> Titre propre : *Test Féminité*, collection : IT1 20H, TF1, 25.01.1992.

<sup>19</sup> Il existe deux fiches pour la même émission avec des titres différents : Titre propre : *Tests Génétiques - Exemples Sportifs*, collection : IT1 20H, TF1, 28.01.1992.

TF1 toujours mobilisée sur la polémique y consacre un nouveau sujet intitulé cette fois « Test Sportifs » : « Pour recevoir leur accréditation, les athlètes doivent se soumettre à un nouveau test de féminité source d’une vive polémique »<sup>20</sup>. Patrick Schamasch, directeur délégué aux JO assure que « les tests sont avant tout de dépistage » ; « le gynécologue décidera s’il doit en parler ». De leur côté, les membres de l’équipe de France de ski alpin, Marie-Pierre Guilbaud et Isabelle Mancini répondent avec humour et se disent prêts aux tests. On note une pancarte indiquant la salle des tests : « Contrôle de féminité » en français, « Gender verification » en anglais.

Les JO débutent et la polémique va laisser place aux résultats sportifs et au tableau des médailles. L’ « intersexualité » ne va pas disparaître totalement des médias. Elle va se trouver incarnée encore quelques années par Erik Schinegger dans des émissions : *Les transsexuels* (collection : « En quête de vérité », TF1, 1992), *Tout est possible* (TF1, 1996), dans des journaux télévisés : TF1 (1996), France 2 (1996). Maud Marin sera dès la fin des années 80 présentées comme « pseudo-hermaphrodite » dans des émissions de TF1 : *Ciel mon mardi*, *Ex Libris*<sup>21</sup>, *Star à la barre*, etc. Les « cas » de transsexualisme donnent lieu à spéculation et l’on émet une possible « condition d’intersexualité » (*Tout est possible* et *Ciel mon mardi* sur TF1 ; *Ça se discute* sur France 2).

À partir de 2004, les magazines de sport s’intéressent à la « transsexualité dans le sport » non plus sous la perspective des tests de féminités ou de la tricherie. Une émission de la collection *Stade 2*<sup>22</sup> illustre cette tendance. Le reportage est tourné au Danemark et alterne entre les « figures transsexuelles » connue du sport moderne : Marianne Bagger (golfeuse), Renée Richards (*tenniswoman*), et les images d’archives que l’on connaît avec Erik Schinegger entre autres. Le reportage est généraliste mais le ton tranche sensiblement avec les sujets en rapport avec les tests de féminité des années 1988-1992. Nulle dénonciation de cas de triche et de fraude. À l’image d’une retransmission de boxe thaïlandaise (« le boxeur devenu femme », émission : *Réunion de Bangkok*, 2004), la chaîne Canal Plus « signale » mais ne s’attarde pas vraiment. Un autre exemple a été donné sur France 2 lors des derniers JO de Londres, durant le tournoi de judo.

<sup>20</sup> Titre propre : *Tests Sportifs*, collection : IT1 20H, TF1, 29.01.1992.

<sup>21</sup> Erik Schinegger et Maud Marin ont en commun d’avoir été les invités de l’émission *Ex Libris* (TF1) en 1989. Maud Marin sera à nouveau invitée en 1991.

<sup>22</sup> Titre propre : *La transsexualité dans le sport*, collection : Stade 2, Antenne 2, 31.10.2004.

Nous aurions pu étayer la première partie du sujet à partir des exemples développés dans ces derniers paragraphes, mais nous aurions perdu l'apport d'une partie de cette histoire en-train-de-se-faire. La grande médiatisation des « tests de féminité » n'est pas sans faire penser à un autre pic de médiatisation qu'a été « la *bataille* du bois de Boulogne » (Espineira, 2013). Les traitements médiatiques donnent le même sentiment de confusion, entre alarmismes et approximations, avant de rencontrer un certain apaisement, parfois, avec les « bons mots » et les « bonnes images ». Avec cet aspect du dispositif des « tests de féminité » on ne peut pas perdre pas de vue que ce contrôle « sans équivalent dans d'autres domaines, fait du champ sportif un cas paradigmatique pour questionner la bicatégorisation de sexe et ses conséquences sur les individus ne s'inscrivant dans aucun des deux groupes de sexe médicalement et socialement "légitimes" » (Bohuon, 2012 : 24).

Il semblerait que le processus de médiatisation, juge et partie à la fois, soit partie prenante de ces questionnements et de leurs conséquences sur les personnes. Notre recherche sur la construction des transidentités - sur laquelle s'est appuyée cette étude sur les tests de féminités - appréhende la télévision comme « technologie de genre » (Lauretis, [1987] 2007 : 77) que Laetitia Biscarrat décrit comme une conceptualisation s'inscrivant « dans la lignée d'un héritage politique, empirique et conceptuel » (Biscarrat, 2013). Elle précise : « Inspirée du modèle foucauldien des technologies de pouvoir, la technologie de genre désigne une approche du média comme technologie sociale ». Ce dernier point nous conduit à considérer les tests de féminités comme « technologie sociale » de la « bicatégorisation de sexe » à l'œuvre non seulement dans des laboratoires ou les cabinets médicaux, mais aussi dans le média audiovisuel.

En inscrivant l'intersexuation et la transidentité dans la thématique des tests de féminité, la télévision a affirmé son inscription comme « technologie de genre ». Les normes médiatiques doivent être questionnées. Nous proposons deux pistes de réflexions :

- 1 - Technologie sociale, technologie médiatique et technologie de genre se superposent-elles (consubstantialité) ou sont-elles des objets et des mécanismes distincts (des convergences) ?

2 - Les constructions de figures archétypales s'exprimeraient-elles par l'exposition des figures de « *freaks* » (monstres) - au sens d'illustrations extrêmes et de mauvais exemples (l'anormal, l'inutile, l'indiscipliné à étudier dans une approche d'inspiration foucauldienne) ?

Processus normatifs et technologies de genre ne régissent-ils pas une sorte de « pré-période informationnelle » (un traitement médiatique balbutiant) que l'on pourrait qualifier d'« obscurantisme communicationnel » ? Comment communiquer et informer quand les termes et les notions adéquates font défaut, et ce, en évitant le piège d'une maltraitance médiatique ?

## RÉFÉRENCES

BISCARRAT, Laetitia. L'analyse des médias au prisme du genre : formation d'une épistémè. In *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. [En ligne]. RFSIC, 30 juillet 2013, accès et disponibilité : <http://rfsic.revues.org/619>, [consulté le 10 octobre 2013].

BOHUON, Anaïs. *Le test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ?*. Éditions IXE, 2012. 192 p.

BOHUON, Anaïs. "Test de féminité" : vide juridique et bouleversement de l'ordre sportif. *Jurisport*, 2012, n° 96, p. 42-45.

BOHUON, Anaïs. Sport et bicatégorisation par sexe : test de féminité et ambiguïtés du discours médical. *Nouvelles Questions Féministes*, 2008, vol. 27, n° 1, p. 80-91.

CABRAL, Mauro. Cuando digo intersex ? Un dialogo introductivo a la intersexualidad. *Cuadernos Pagu*, Campinis, Núcleo de Estudos de Genero, 2005, vol. 24, p. 283-304.

CABRAL, Mauro. Penser la intersexualidad, hoy. In *Sexualidades migrantes y transgénero*, Diana Maffia (dir.), Feminaria Editora, 2003, p. 117-126.

ESPINEIRA, Karine. Transidentités et média(tion)s. In *Géographie des Homophobies*, Arnaud Alessandrin et Yves Raibaud (dir.), Armand Colin, 2013, p. 57-69.

ESPINEIRA, Karine. THOMAS, Maud-Yeuse. ALESSANDRIN, Arnaud. *La Transyclopédie : tout savoir sur les transidentités*. Éditions « Des Ailes sur un tracteur », 2012. 350 p.

GUILLOT, Vincent. Mon corps a-t-il un sexe ? Détermination du sexe et contraintes du genre. In *Identités Intersexes : identités en débat*, Maud-Yeuse. Thomas, Arnaud Alessandrin, Karine Espineira (dir.), Les cahiers de la Transidentité, 2013, vol. 2, L'Harmattan. Collection « Question de genre ».

LAURETIS, Teresa de. *Théorie queer et culture populaire. De Foucault à Cronenberg*. La Dispute, 2007. 189 p.

MONTAÑOLA, Sandy. OLIVESI Aurélie. « Quels locuteurs pour quelles définitions de l'identité sexuée dans les médias ? Le cas de Caster Semenya », Colloque « Reporter et être rapporté(e) : une affaire de genre(s) », Stockholm : Suède, 14 juin 2012.

PICQUART, Julien. *Ni Homme ni femme : Enquête sur l'intersexuation*. La Musardine, 2009. 240 p.

QUIN, Grégory. Anaïs Bohuon, *Le test de féminité dans les compétitions sportives. Une histoire classée X ?*, Paris, éditions IXE, 2012, 192 p. - Kath Woodward, *Sex Power and the Games*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, 216 p. *Genre & Histoire*. [En ligne]. Genre et Histoire, 11 janvier 2013 », accès et disponibilité : <http://genrehistoire.revues.org/1593>, [consulté le 24 juillet 2013].

THOMAS, Maud-Yeuse. ESPINEIRA, Karine. D'un paradigme l'autre, In *Identités intersexes : identités en débat*, Maud-Yeuse Thomas, Arnaud Alessandrin, Karine Espineira (dir.), Les cahiers de la Transidentité, 2013, vol. 2, L'Harmattan. Collection « Question de genre ».

WOODWARD, Kath. *Sex Power and the Games, Genders and sexualities in the social sciences*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012. 216 p.

**ESPINEIRA Karine** est docteure en sciences de l'information et de la communication, chercheure associée au LIRCES, Université de Nice-Sophia Antipolis. Elle est membre du comité scientifique Genre & Ville. Ses travaux portent sur la construction médiatique des transidentités. Elle est l'auteure d'un ouvrage intitulé *La transidentité, de l'espace médiatique à l'espace public*, paru en 2008 chez L'Harmattan, dans la collection « Champs Visuels ». Elle est co-fondatrice de l'Observatoire des Transidentités et coresponsable de la revue « Cahiers de la transidentité ». Elle est engagée actuellement dans des équipes de recherche au Canada et au Brésil.